



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

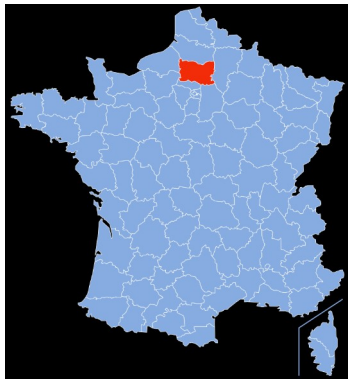
**Club ADS
La Démat de l'ADS**

Jeudi 10 février 2022

Direction départementale des territoires

Sommaire

1. Contexte : qui est concerné dans l'Oise ?



2. Financement

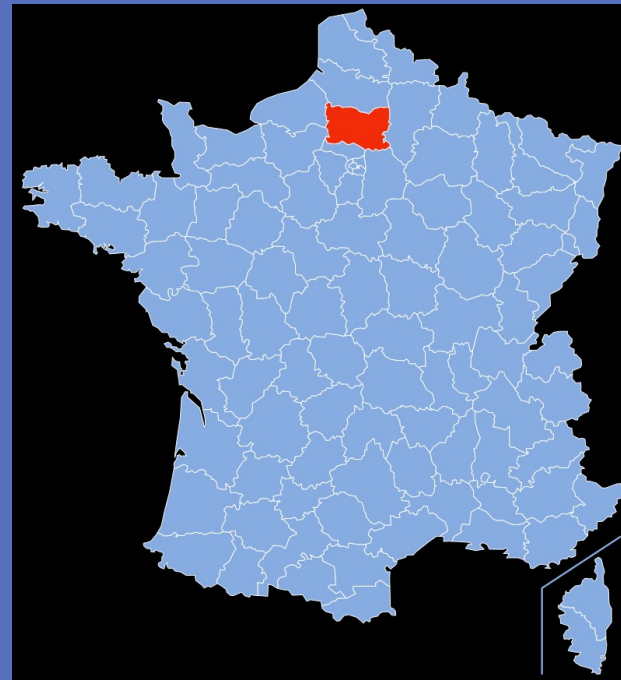
3. Déploiement et phase de test : 1ère expérimentation

4. Retour d'expérience : on vous donne la parole

5. Questions diverses : RE 2020 ; signature électronique ; signature de l'architecte.



1. Contexte

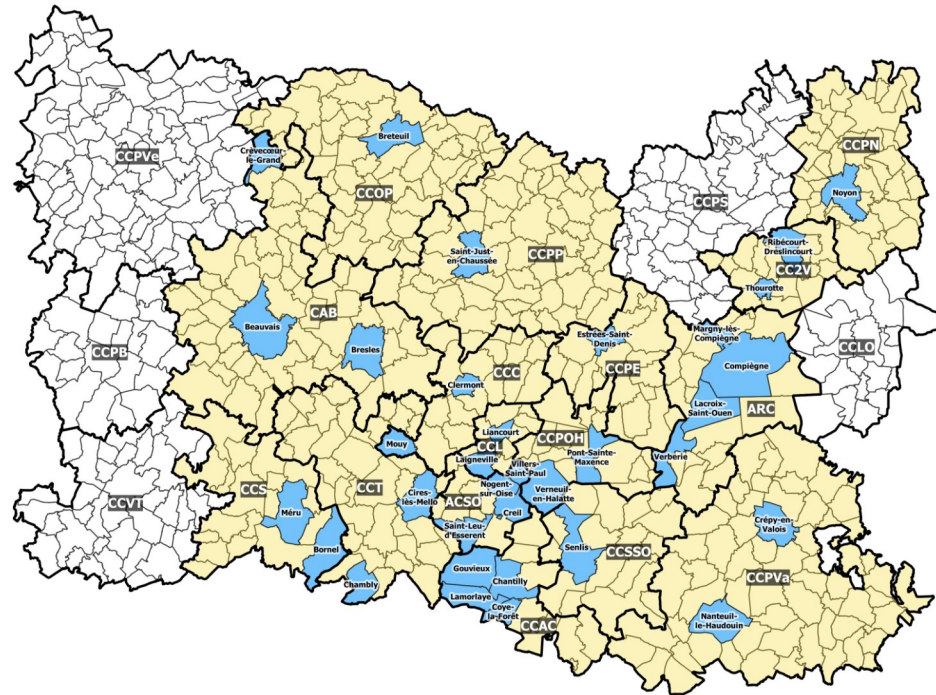


Le contexte : 1^{er} janvier 2022

La dématérialisation de l'instruction posée par la loi Elan - article L423-3 du CU.

Concernées : les communes de plus de 3500 habitants.

Dans l'Oise, cela représente 34 communes sur 679 (5%)
et 16 communautés de communes sur 21 CC (soit 76%)



2. Financement : Centres instructeurs concernés

Selon le tableau de la DDT actualisé à aujourd'hui, nous avons

17 DOSSIERS VALIDES PAR LE SGAR ;

4 DOSSIERS EN ATTENTE DE VALIDATION ;



Tableau de suivi des demandes de subvention

2. Financement

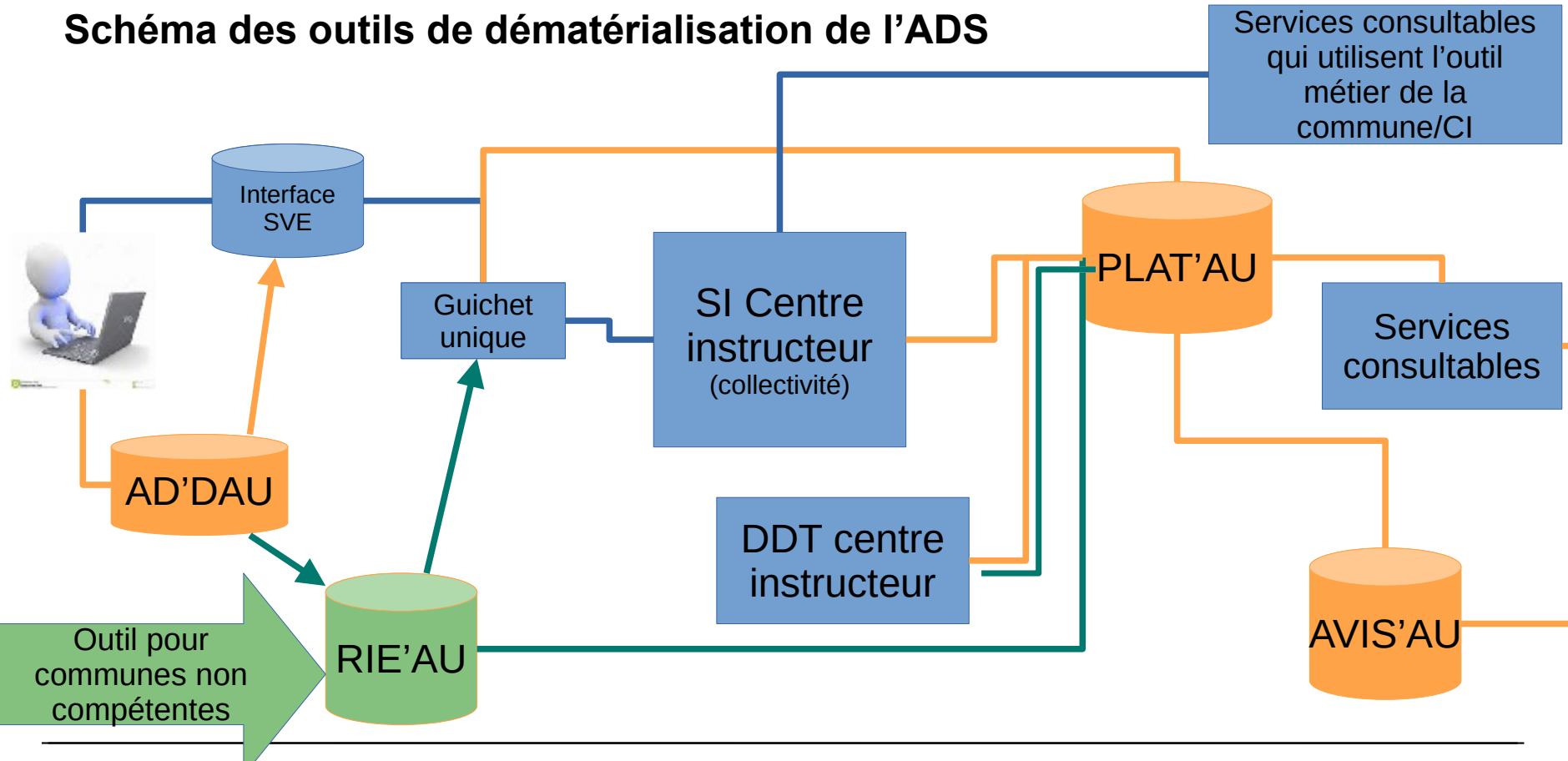
60 - Oise	04 400									
ADTO	12 800									
CA du Beauvaisis	16 000									
CA REGION DE COMPIEGNE	16 000	44	rmancourt, Arsy, Autréches, Avrigny, Berneuil-sur-Aisne, Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Bienville, Canly, Chevières, Choisy-au-Bac, Choisy-la-Victoire, Clairoix, Compiègne, Couloisy, Cuisse-la-Motte, Francières, Grandfresnoy, Hautefontaine, Herméville, Janville, Jaux, Jonquières, Lachelle, Lacroix-Saint-Ouen, Le Meux, Longueil-Sainte-Marie, Margny-lès-Compiègne, Montmartin, Moyvillers, Néry, Remy, Rethondes, Rivecourt, Saint-Étienne-Roilay, Saintines, Saint-Jean-aux-Bots, Saint-Sauveur, Saint-Vaast-de-Longmont, Tracy-le-Mont, Trosly-Breuil, Venette, Verberie, Vieux-Moulin	55 100	ACCEPTÉ	16 000			0	Validé par le SGAR
			Comprend les communes des communautés de communes des Lisières de l'Oise et de la Plaine d'Estreés							
CC AIRE CANTILLENNE		11	11 communes trouvées au lieu de 10 enregistrées	13 448	ACCEPTÉ	8 400	8 400	dossier complet	0	Validé par le SGAR
CC de la PICARDIE VERTE	16 000	55	55 communes	21 184	ACCEPTÉ	16 000		dossier complet	0	Validé par le SGAR
CC des DEUX VALLEES	10 400	16	16 communes	19 646	ACCEPTÉ	10 400		factures de 8181 + 2231,4 soit. 10412€	0	En attente validation du SGAR
CC des Sablons	11 600	19		19 700	ACCEPTÉ	11 600			0	Validé ar le SGAR
CC du Liancourtois Vallée Dorée	8 000	10		11 838	ACCEPTÉ	8 000			0	Validé par le SGAR
CC du PAYS CLERMONTOIS	11 600	19		57 167	ACCEPTÉ	11 600			0	Validé par le SGAR
CC du Pa s de Bra	12 800	22	23 communes concernées moins une non com éte	16 970	ACCEPTÉ	12 800			0	Validé ar le SGAR
CC DU PAYS DES SOURCES	16 000	0		34 817	ACCEPTÉ	16 000		Facture 8667,5 + 7223 + 2304 +1920	0	Validé par le SGAR
CC du PAYS NOYONNAIS	16 000	31		25 722	EN CONSTRUCTION		16 000	en attente facture	0	en attente facture, relance le 8 12 21
CC du Plateau Picard	16 000	52		19 978	ACCEPTÉ		16 000	Facture dans l'onglet messagerie	0	En attente validation du SGAR
CC du VEXIN THELLE	16 000	36		26 862	ACCEPTÉ	16 000			0	Validé par le SGAR
			BBEVILLE ST LUCIEN, ANSAUVILLERS, BACOUËL, BEAUVOIR, BONNEUIL LES EAUX, BONVILLERS, BRETEUIL SUR NOYE, BUCAMPS, ATHEUX, CHEPOIX, CHOQUEUSE LES BENARDS, CROISSY SUR CELLE, DOMELIERS, FROISSY, HARDIVILLERS, LA NEUVILLE SAINT PIERRE, LE CROCQ, LE GALLET, LE MESNIL SAINT FIRMIN, LE QUESNEL UBRY, MAISONCELLE TUILERIE, NOIREMONT, NOYERS SAINT MARTIN, DROER, OURSEL MAISON	32 370	ACCEPTÉ		16 000	en attente facture SIRAP	0	Validé par le SGAR
CC Oise Picarde	16 000	34	PAILLART, PUIITS LA VALLEE, REUIL SUR BRECHE, ROUVROY LES MERLES, SAINTE EUSOYE, TARTIGNY, TROUSSENCOURT, VENDEUIL CAPLY, VIEFVILLERS							
CC s de Valois	16 000	56		788	ACCEPTÉ	16 000			0	Validé par le SGAR
			bbecourt,Angy, Ansacq, Balagny-sur-Thérain, Belle-Eglise, Berthecourt, Blaincourt-les-Précy, Boran-sur-Oise, Cauvigny, Chamby, Cires-Lès-Mello, Le Coudray-sur-Thelle, Crouy-en-Thelle, Dieudonné, Erceuis, Foulangues, Fresnoy-en-Thelle, Heilles, Hodenc-l'Évêque, Hondainville, Lachapelle-Saint-Pierre, Mello, Le Mesnil-en-Thelle, Montreuil-sur-Thérain, Morangles, Mortefontaine-en-Thelle, Neuilly-en-Thelle, Nosalles, Novillers-les-Caillox, Ponchon, Précy-sur-Oise, Puisieux-le-Hauberger, Saint-Félix Sainte-Geneviève, Saint-Sulpice, Sully-Tillard, Thury-sous-Clermont, Uilly-Saint-Geor es, Villers-Saint-Sé ulcre, Villers-sous-Saint-Leu	40 560	ACCEPTÉ		16 000	facture reçue dans ongllet messagerie le 9 12 21	0	En attente validation du SGAR
CC THELLOISE	16000	40								

Commune de Chantilly	4 400				Pas de demande				4 400	
Commune de Creil	4400	1	CREIL	12 456	OK	4 400			0	Validé par le SGAR
Commune d'Estrée Saint Denis	4 400		dossier complet	6 202	OK	4 400	0	Facture dans l'onglet messagerie	0	En attente validation du SGAR
Commune de Montataire	4400	1	MONTATAIRE	15 639	ACCEPTÉ	4 400	4 400	dossier complet	0	Validé par le SGAR
Commune de Nogent sur Oise	4400	1	NOGENT SUR OISE	31 484	EN CONSTRUCTION		4 400	Contrat signé	0	Validé par le SGAR
commune de SAINT-LEU-D'ESSERENT	4400	1	SAINT LEU D'ESSERENT	7 920	OK	4 400			0	Validé par le SGAR
Commune de Senlis	4400	1		5 436	EN CONSTRUCTION		4 400		0	en attente facture, relance le 8 12 21
Commune de Villers Saint Paul	4 400	1		4 400	EN CONSTRUCTION		4 400	en attente facture	0	en attente facture, relance le 8 12 21
Marseille-en-Beauvaisis	4 400		moins de 3500h selon INSEE 2015		Pas de demande				4 400	
Sérifontaine	4 400		moins de 3500h selon INSEE 2015		Pas de demande				4 400	
St Maximin	4400				Pas de demande				4 400	
THIVERNY	4 400		moins de 3500h selon INSEE 2015		Pas de demande				4 400	
CC CLERMONTOIS	16000			57 167	EN CONSTRUCTION		16 000		0	
CCPOH – commune de Pont Sainte Maxence / SIMOH	10800	1	SIMOH (10 800€)	8 391	EN CONSTRUCTION		10 800	facture à hauteur de 8391€	0	en attente complément de facture,
TOTAL SUBVENTION							160 400	90 000	0	



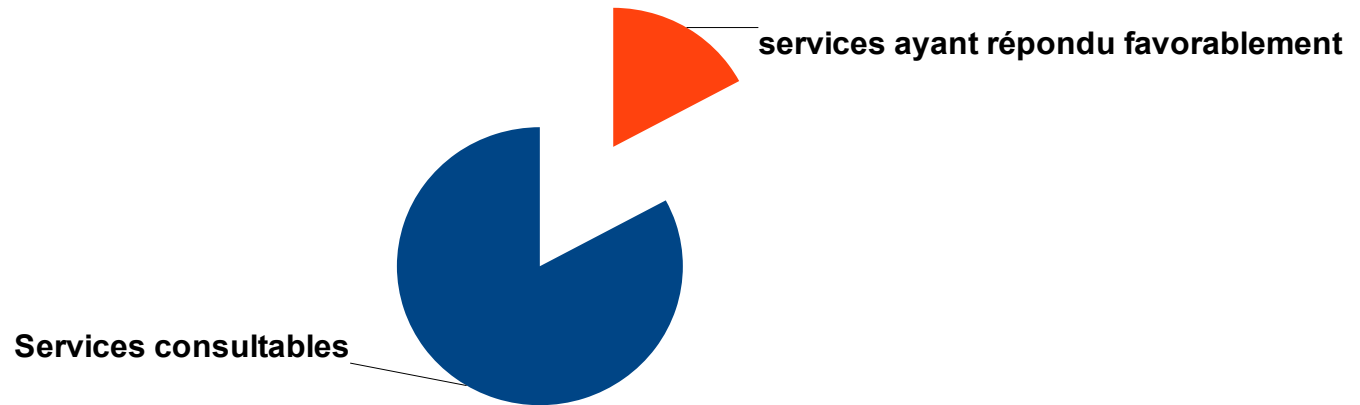
3. Déploiement et phase de test : 1ère expérimentation

Schéma des outils de dématérialisation de l'ADS



Point sur l'enrôlement des services consultables

- 58 services consultables sollicités,
- 13 services consultables ont répondu à notre demande dont les services de la DDT



Contrainte : aucune obligation de la part des services consultés de dématérialisation

Liste des services consultés raccordés à PLAT'AU/AVIS'AU : (liste actualisée envoyée par mail, (1x par sem.))

nom du service	nom du service dans AVIS'AU	N° ID
Avis conformes SHLU	D_060_avis conformes-DDT60 D_060_sous commission accessibilité-DDT60	JLM-VRM-WLX 6OY-DEZ-WO4
SEEF – CDNPS	D_060_CDNPS_Commission départementale de la nature, des sites et des paysages-DDT60	YLZ-ZJR-6LD
POT – CDAC	D_060_CDAC60_Commission départementale d'aménagement commercial-DDT60	EOX-JN5-WL6
Prévention des risques CDPENAF	D_060_Prévention des risques-DDT60 D_060_CDPENAF_commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers-DDT60	ZKD-811-MKM QLE-7V6-6MK
Chambre d'agriculture SDIS	D_060_CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'OISE D_060_SDIS60_SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'OISE	2L5-RR7-51O 2L5-574-1LO
GRT GAZ VEOLIA	N_GRTgaz_Nord-Est N_VeoliaEau_60_MARNE-ET-OISE	JLM-210-4LX
S.I.C.T.E.U.B Voies navigables de France	S.I.C.T.E.U.B Voies navigables de France - DTNE	9LP-9QX-YVK EKV-9XX-6RO
ARS	R_HDF_service régional d'évaluation des risques sanitaires (ARS)	GL4-EXP-MDO

ENEDIS : enrôlement à PLAT'AU prévu pour avril 2022 – envoi mail possible : pic-are-sru@enedis-grdf.fr

Le déploiement de la dématérialisation dans l'Oise..

Les premiers échanges en version dématérialisée



- **La gestion en double flux pendant une période transitoire :**

PLAT'AU



COURRIEL/COURRIER
service instructeur



transmission des dossiers par courriel/courrier et par PLAT'AU



échanges préalables avec le service consulté pour définir la durée du double flux, le périmètre des dossiers concernés par la dématérialisation ainsi que le volume de dossiers

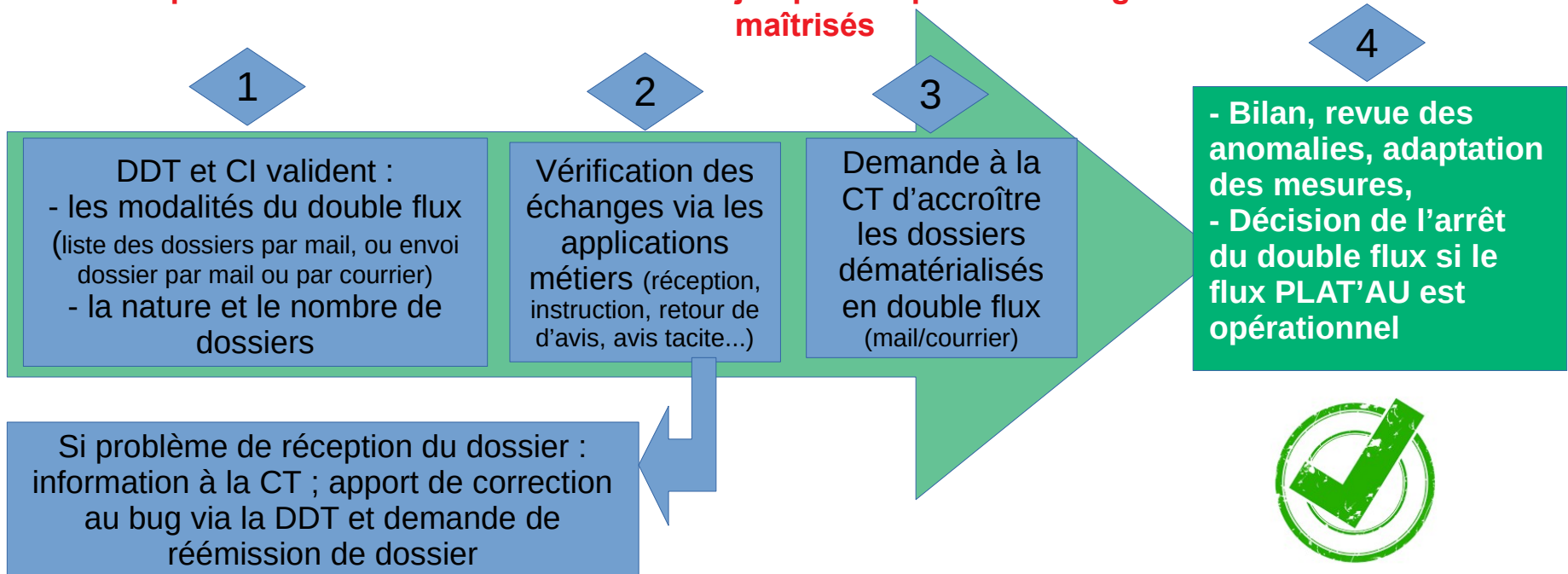


le service instructeur vérifie la bonne intégration du dossier dans son outil métier et remonte les anomalies à la DDT

Le déploiement de la dématérialisation dans l'Oise..

3. La procédure à suivre pour les premiers flux sur PLAT'AU

Le processus s'étend sur 4 semaines et jusqu'à ce que les échanges soient suffisamment maîtrisés



SDIS : Phase d'expérimentation en cours



* modalités des 1^{er} échanges

1 - **définition** des modalités des premiers échanges avec le CI

2 - **premiers échanges** de dossiers via PLAT'AU + envoi de la liste des n° de dossiers

3 - **si test concluant** : augmentation du nombre de dossiers ou/et ouverture des tests à d'autres types de dossiers + envoi de la liste des n° de dossiers par mail une fois par semaine

4 - **après un bilan** entre le CI et le SDIS et si aucun bug : envoi des dossiers via PLAT'AU sans mail en parallèle.

* Expérimentation en cours



SDIS 60

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

PLAT'AU

Logiciel métier du sdis

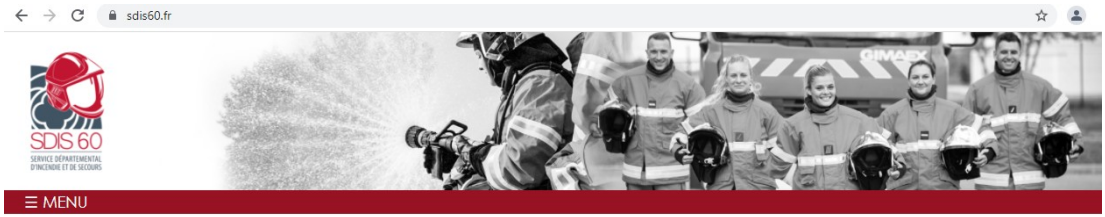
- ▶ 1°. L'application métier du SDIS
- ▶ 2°. PLAT'AU

1°. L'application métier du sdis:



Site Internet et plateforme prévention:

- ▣ Accessible aux services instructeurs, via Internet.
- ▣ Permet l'accès aux fiches ERP du secteur (sauf documents de travail)
- ▣ Offre les fonctionnalités de requêtes, statistiques...



À partir du site Internet
« sdis60.fr »

HORAIRES GRAND PUBLIC
SEPT / OCT

LUNDI 27: Fermé
MARDI 28: 8h30 à 18h00
MERCREDI 29: 8h30 à 19h00
JEUDI 30: 8h30 à 18h00
VENDREDI 1ER: 16h30 à 19h30
SAMEDI 2: 8h30 à 14h00
DIMANCHE 3: 8h30 à 14h00

Prendre rendez-vous : www.doctolib.fr



ACTUALITES DES SAPEURS POMPIERS DE L'OISE

Covid19
LE 28 SEPTEMBRE 2021

Actualité Opérationnelle
LE 27 SEPTEMBRE 2021

Sport
LE 26 SEPTEMBRE 2021

Covid19
LE 20 SEPTEMBRE 2021



LE SDIS 60

Accueil

L'organisation du SDIS 60

LE SDIS 60

Les Sapeurs-Pompiers de l'Oise

Schéma Départemental d'Analyse et de
Couverture des Risques / SDACR

ENGAGEMENTS

DEVENEZ SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES

DEVENEZ JEUNES SAPEURS-POMPIERS

RECRUTEMENT

DÉMARCHES ET SERVICES

Documents Utiles +

PREVISION

PREVENTION +

PLATEFORME PREVENTION

Les établissements recevant du
public (E.R.P.)

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

LES HABITATIONS

ACCESSIBILITÉ DES ENGIN DE
SECOURS



Prévention et Prévision

Quitter



Identification :

 Utilisateur

 Mot de passe

 Année



SDIS60_PREV

ESCORT
Informatique V 23.1.6.14



Prévention & Prévision



Répertoire des fiches



[Etablissements](#)

Recherches multicritères
Tableau de synthèse
Statistiques
Fiches détaillées



[Avis défavorables](#)

Recherches multicritères
Durée
Actions / Prescriptions menées
Documents attachés

Etudes



[Courriers](#)

Courrier entrant
Consultation, suivi
Réception, classement



[Traitements](#)

Traitement des courriers
Données de l'étude
Avis et conclusion



[Lots](#)

Visites



[Visites](#)

Recherches multicritères
Tableau de synthèse
Statistiques
Fiches détaillées

Commissions



[Commissions](#)

Plannings des commissions
plénières en salle
Programmation
Ordre du jour



Identification > Accueil > Gestion des établissements



Critères de sélection



Tableau de résultats



Statistiques

N° d'archive

Commence par

Lettres Insee Type Sequence Grp GI/GNI

Visites, Suivi

Dossier attribué à

Localisation

* Commune/Dél.

Canton

Arrondissement

Com. de Com.

Secteurs

GRP/Compagnie

* C.I.S. de 1er appel

Commission

Date clés

Dernière visite : du au

* Prochaine visite : du au

Créée : du au

Modifiée : du au

Classification

Groupe	Type	Catégorie	* Activités
<Tous>			
DIV Divers			
ERP Ets recevant du public			
HAB Habitations			
IGH Immeuble Grande Hauteur			

Comptage



Tableau



Fiche



0 / 0

Effacer les critères



Enregistrer



Requête intégrée

* Critères prépondérants

Autres critères

Avis, état Appellations Défense Groupements Installations Prévisions Evénements Etudes Visites Scénarios

Etat, Avis, Priorité, Suivi

Etat	Avis de visite en cours	Priorité	Périodicité de visite	Type de périodicité	Suivi particulier
<input checked="" type="checkbox"/> Ouvert	<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Non évaluée	<input type="checkbox"/> Avec	<input type="checkbox"/> Normale	<input type="checkbox"/> Avec
<input type="checkbox"/> Fermé	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Faible	<input type="checkbox"/> Sans	<input type="checkbox"/> Etendue	<input type="checkbox"/> Sans
<input type="checkbox"/> N.C.	<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Moyenne		<input type="checkbox"/> Modifiée	
<input type="checkbox"/> Fermé partiel	<input type="checkbox"/> Défavorable Partiel	<input type="checkbox"/> Absolue			
<input type="checkbox"/> Projet	<input type="checkbox"/> Sursis à Statuer				
<input type="checkbox"/> Ephémère					

- ▶ ...Demander l'identifiant et le code d'accès au groupement prévention.

2°. La Dématerialisation



Décret n° 2016-1491 du 4 novembre 2016 relatif aux exceptions à l'application du droit des usagers de saisir l'administration par voie électronique concernant les démarches effectuées auprès des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des établissements publics de coopération intercommunale

• Dernière mise à jour des données de ce texte : 07 novembre 2018

NOR : PRMX1622076D

[JORF n°0259 du 6 novembre 2016](#)

• [Accéder à la version initiale](#)

OBJET DE LA DÉMARCHE	DISPOSITIONS APPLICABLES
Autorisation de construire, modifier ou aménager un établissement recevant du public (accessibilité et sécurité incendie)	Code de la construction et de l'habitation Article L. 111-8 Articles R. 111-19-16 à R. 111-19-20 et article R. 123-22
Dossier spécifique permettant de vérifier la conformité des établissements recevant du public aux règles d'accessibilité et de sécurité contre incendie et la panique	Code de la construction et de l'habitation Articles L. 111-8 et D. 111-19-34
Autorisation de dérogation aux règles d'accessibilité des établissements recevant du public	Code de la construction et de l'habitation Quatrième alinéa de l'article L. 111-7-3 Article R. 111-19-10
Demande de dérogation aux règles d'accessibilité applicables aux bâtiments d'habitation collectifs lorsqu'ils font l'objet de travaux et aux bâtiments existants où sont créés des logements par changement de destination	Code de la construction et de l'habitation Article L. 111-7-2 Article R. 111-18-10
Demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée couplée à une demande d'autorisation de construire, modifier ou aménager un établissement recevant du public	Code de la construction et de l'habitation Articles L. 111-7-5 , D. 111-19-34 II et R. 111-19-38 II

EXCEPTIONS À TITRE DÉFINITIF

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LOGEMENT

Arrêté du 27 juillet 2021 relatif aux modalités de mise en œuvre des téléprocédures et à la plateforme de partage et d'échange pour le traitement dématérialisé des demandes d'autorisation d'urbanisme

NOR : LOGL2106395A

La ministre de la transition écologique, la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement,

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 423-3 et R. 331-10 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment la section 2 du chapitre II du titre 1^{er} du livre 1^{er} ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 1^{er} avril 2021,

CHAPITRE II

PLATEFORME DE PARTAGE ET D'ÉCHANGE POUR LE TRAITEMENT DÉMATÉRIALISÉ DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Art. 2. – I. – La direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature met à disposition des acteurs concernés une plateforme de partage et d'échange, dénommée « PLAT'AU », pour faciliter le traitement dématérialisé des demandes d'autorisation d'urbanisme, des certificats d'urbanisme et la réalisation des formalités associées.

II. – PLAT'AU constitue le dispositif de transmission et de partage prévu au dernier alinéa de l'article R. 331-10 du code de l'urbanisme.

III. – Les modalités d'utilisation et de fonctionnement de PLAT'AU et notamment la procédure d'enrôlement et les spécifications techniques d'interfaçage sont accessibles, sur demande, depuis le site internet : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr>.

L'interface PLAT'AU:

PLAT'AU

Création de recherche sur les consultations

Toutes Reçues Prises en compte Etudes en cours Triables

Etat	Nom	Type	Numéro d'urbanisme	Commune	Consultation	Date/Heure	Suivi par	Prise en compte	Date/Heure	Avis	Date/Heure
	Projet pour le dossier CU06029922T0003	Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB)	CU06029922T0003	HARDIVILLERS	EX-203-3W1	19/01/2022 07:30:00.000	Fabrice ANSELME	Pris en compte	19/01/2022 14:16:19.000		
✓	Projet pour le dossier CU06029922T0004	Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB)	CU06029922T0004	HARDIVILLERS	XL9-QW1-RML	23/01/2022 07:30:11.000	Fabrice ANSELME	Pris en compte	24/01/2022 15:30:22.000	Favorable	01/02/2022 14:51:19.000

Voir la consultation
 Voir l'étude

L'acceptation du dossier

PLAT'AU

Reçue
Prise en compte
Etude en cours
Traitée

Projet

Identifiant du projet: 70Q-55D-MPK Date: 19/01/2022 Heure: 15:36:04

Objet: Projet pour le dossier CU06029922T0004

Dossier

Identifiant du dossier: RKJ-55D-MPK Date: 23/01/2022 Heure: 07:30:11

Numéro d'urbanisme: CU06029922T0004 Commune: 60299

Nature: Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB)

Consultation

Identifiant de la consultation: XL9-QW1-RML Date: 23/01/2022 Heure: 07:30:11

Prise en compte: Pris en compte Avis: Favorable

Suivi par: Fabrice ANSELME

Nature de la pièce	Type de pièce	Type de pièce	Fichier
Initiale	Note descriptive su	405h2g9kyk91hge_cu2__note_descri	
Initiale	Plan de situation du	eeey3u8kyk8fgba_cu1__plan_de_situa	
Initiale	Formulaire CU 1341	eeey3u8kyk8fgba_formulaire_cerfa_cu	
Initiale	Plan de situation du	eeey3u8kyk8fgba_cu1__plan_de_situa	
Initiale	Note descriptive su	405h2g9kyk91hge_cu2__note_descri	
Initiale	Formulaire CU 1341	eeey3u8kyk8fgba_formulaire_cerfa_cu	

Prise en compte	Date/Heure	Avis	Date/Heure
Pris en compte	24/01/2022 15:30:22	Favorable	01/02/2022 14:51:19



Le déploiement de la dématérialisation dans l'Oise..

ABF : Raccordement à PLAT'AU - Expérimentation à venir

* Réunion de lancement prévue fin février/début mars pour la DDT

* modalités des 1^{er} échanges prévues avec la DDT

1 - **définition** des modalités des premiers échanges avec le CI

2 - **premiers échanges** de dossiers via PLAT'AU + envoi de la liste des n° de dossiers par mail sdap.oise@culture.gouv.fr

3 - **si test concluant (sur environ 1 mois)** : augmentation du nombre de dossiers ou/et ouverture des tests à d'autres types de dossiers + envoi de la liste des n° de dossiers par mail une fois par semaine

3 - **après un bilan** entre le CI et l'ABF et si aucun bug : envoi des dossiers via PLAT'AU sans mail en parallèle.

* **dans l'attente des demandes de consultation dématérialisées avec l'ABF, la procédure d'envoi reste la même (envoi courrier)**

* **les dossiers concernés par les sites inscrits ne sont pas intégrés aux échanges dématérialisés avec l'ABF**

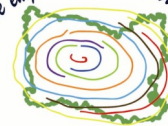




PRÉFÈTE DE L'OISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Une empreinte sur le territoire



direction
départementale
des Territoires
de l'Oise



Direction départementale des territoires



RE 2020 (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022)



Calendrier de mise en place de la RE 2020

- **1^{er} janvier 2022**, pour les bâtiments ou parties de bâtiments d'habitation qui feront l'objet d'une demande de PC ou d'une DP déposée à compter de cette date, sauf si la construction à donné lieu à la signature, avant le 1^{er} octobre 2021, d'un contrat de louage d'ouvrage ou d'un contrat de construction de maison individuelle. La nouvelle réglementation s'appliquera également aux parcs de stationnement construits et associés aux immeubles d'habitation, ainsi qu'aux résidences de tourisme disposant d'un local de sommeil, d'une cuisine et de sanitaires ;
- **1^{er} juillet 2022**, pour les bâtiments ou parties de bâtiments de bureaux ou d'enseignement primaire ou secondaire qui feront l'objet d'une demande de PC ou DP déposée à compter de cette date et aux parkings associés ;
- **1^{er} janvier 2023**, pour les constructions dispensées de toute formalité (PC ou DP) au titre des habitations légères de loisir (HLL) (R421-2 du CU) et des constructions provisoires (R421-5 du CU).



Selon le guide:

- 3 types d'attestation:
 - - Pour tous les PC habitations de + de 50 m² de SP = attestation RE 2020
 - - Pour tous les PC habitations de - de 50 m² de SP, ainsi que pour les "petites" extensions"= attestation RT 2012 ou attestation adaptée
 - - Pour tous les autres PC (autres que maison individuelle; ex: bureaux, hôtels, restaurants,...) concernés par la RT 2012 = attestation RT 2012 ou attestation adaptée



- <http://www.rt-batiment.fr/attestations-de-prise-en-compte-de-la-re2020-a108.html>

- La signature du CERFA dans le cadre de la dématérialisation

La mise en œuvre

SVE = si courriel/formulaire de contact :

CERFA recevable si les champs sont dûment remplis



SVE = si téléprocédure :

Pas besoin de se doter d'un dispositif de signature électronique du CERFA

La signature électronique..

La signature des décisions dans le cadre de la dématérialisation

La signature des décisions de l'administration

* principe

Les décisions doivent être signées par leur auteur

* exception

Mise en place d'un téléservice :

- - répondant aux exigences de l'article L.212-2 du CRPA
- - répondant aux exigences de l'ordonnance 2005-1516 du 8 décembre 2005
 - - l'acte doit comporter les éléments d'identification du signataire

teleservice

La signature électronique..

La signature des décisions dans le cadre de la dématérialisation

La mise en œuvre

- * Signature manuscrite
- * Signature électronique
- * Dispense de signature : téléservice (art. L. 212-2CRPA)



Dématérialisation de l'ADS et la signature de l'architecte

La signature de l'architecte

Modification du cerfa attendue prochainement

- Suppression de la signature de l'architecte
- Inscription du numéro de déclaration du PC auprès du Cnoa

Procédure plus sécurisée

- Lutte contre les signatures de complaisance et usurpations de signature
- Gage de contrôle et de maîtrise sur le dépôt de permis

Tampon et



Signature d'Architecte

JE SAIS TOUT SUR
LA SIGNATURE
DE COMPLAISANCE

CROA-ARA - Octobre 2020



Dématérialisation de l'ADS et les difficultés à remonter au Ministère

- Les difficultés rencontrées à ce jour :

- Capacité insuffisante pour déposer les pièces du dossier pour le pétitionnaire
 - Retard déploiement éditeur
- Problématique d'ajout de pièces, de contrôle, de découpage qui est très chronophage pour le service instructeur et transmission PLAT'AU





PRÉFÈTE DE L'OISE

Liberté

Égalité

Fraternité



direction
départementale
des Territoires
de l'Oise

Merci et à bientôt